



## Gyula Ocskay

Directeur de l'Agence de développement de l'Eurorégion Ister-Granum



### Quelles sont les caractéristiques de l'Eurorégion Ister-Granum ?

L'Eurorégion Ister-Granum, située entre la Slovaquie et la Hongrie, a été créée en 2003 par 102 collectivités locales. 85 d'entre elles (46 hongroises et 39 slovaques) ont créé le deuxième GECT en Europe. Nous considérons la création de ce nouvel instrument comme une avancée cruciale capable de révolutionner la coopération transfrontalière. Doté de la personnalité juridique, il permet en effet de disposer d'une structure propre et d'une base financière stable pour mener des actions communes. Ainsi nous comptons développer, à une échelle transfrontalière, un système de gestion des sites touristiques, une agence conjointe de promotion des énergies renouvelables, un système de santé commun et une organisation euro-régionale des transports publics. Nous avons également une expérience dans le domaine de la cohésion : la ville la plus importante du territoire, Esztergom, a créé un fonds de solidarité basé sur les impôts locaux de la ville sur le revenu (environ 16 millions d'euros en 2007). Ce fonds permet d'aider les autres villes et villages du territoire transfrontalier, qui manquent de ressources, à réaliser leurs objectifs. Notre force repose dans la participation d'ONG à la dynamique régionale : 1100 travaillent dans l'Eurorégion. En 2006, nous avons fondé un parlement régional civil de ces ONG dont le conseil de direction (six personnes) prend part aux travaux du conseil de développement régional. Mais ce qui rend le travail ardu est la dimension "traditionnelle" de l'administration centrale.

### Quelles sont vos attentes par rapport au projet URBACT "EGTC" ?

Le projet EGTC auquel nous participons est pour nous un processus d'apprentissage. Je dis souvent que c'est comme si un jeune joueur habitué au terrain de football de son quartier avait la possibilité de disputer un match dans un grand stade. Nous apprenons actuellement à comprendre comment les Eurorégions d'Europe de l'ouest fonctionnent, de quels types d'expériences elles disposent et de quelle manière elles communiquent avec les institutions européennes.

Le projet traite d'un thème passionnant : comment créer des structures transfrontalières qui aident les régions périphériques ? Cette approche exige de porter un regard neuf sur l'espace organisé autour de nous et de faire preuve de "courage" dans la mesure où elle s'oppose au sens traditionnel de la "souveraineté" fondé sur la citoyenneté nationale. Je suis toutefois persuadé qu'elle représente l'avenir.

## Promouvoir des outils de gouvernance innovants pour les agglomérations transfrontalières

*Les agglomérations transfrontalières sont au cœur des enjeux de cohésion territoriale actuellement en discussion au sein de la Présidence française et de la Commission européenne\*. Le projet "EGTC" (Expertising Governance for Transfrontier Conurbations), qui vient d'être approuvé par le programme URBACT, porte sur la promotion d'outils de gouvernance innovants pour les structurer et les développer. La conférence de lancement du projet se tiendra au Parlement européen, à Strasbourg, le 19 novembre 2008.*

Plus de soixante agglomérations transfrontalières ont été identifiées en Europe. A cheval sur deux, voire trois frontières, elles constituent des "laboratoires" d'intégration territoriale, des espaces de convergence des politiques nationales et des lieux où la "citoyenneté européenne" est vécue au quotidien. Leur principal enjeu est de donner des réponses concrètes aux besoins de leurs habitants, dans des domaines comme l'aménagement urbain, les transports, les services publics, le développement économique, l'environnement, la santé. Pour cela, elles ont la possibilité de mettre en place des outils de gouvernance communs permettant d'articuler les acteurs pertinents, publics et privés, de part et d'autre de la frontière, pour coordonner les politiques et mettre en œuvre des programmes d'actions communs.

L'objectif du projet EGTC est d'analyser le développement des agglomérations transfrontalières dans le but de capitaliser les meilleures pratiques et de définir des "modèles de gouvernance" susceptibles d'être développés dans les nouveaux Etats membres. Le projet examinera également dans quelle mesure le GECT (Groupement européen de



Pique-nique européen au Jardin des Deux-Rives entre Strasbourg et Kehl.

coopération territoriale), qui permet d'associer sur un même territoire une grande diversité d'acteurs, pourrait devenir un outil de référence européen pour soutenir la gouvernance des agglomérations transfrontalières.

Le projet réunit sept partenaires : la MOT en tant que chef de file, Lille Métropole Communauté Urbaine (Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, France/Belgique), la Ville de Slubice (agglomération transfrontalière Francfort sur l'Oder/Slubice, Allemagne/Pologne), la Ville de Chaves (Eurocidade Chaves-Verin, Portugal/Espagne), la Ville d'Esztergom (GECT Ister-Granum, Hongrie/Slovaquie), la Communauté Urbaine de Strasbourg (Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, France/Allemagne) et le Canton de Bâle Ville (Eurodistrict Trinationnel de Bâle, Suisse/Allemagne/France).

Plus d'info : <http://urbact.eu/egtc>

\* Voir encadré ci-après.



## L'Europe de la santé au service des patients

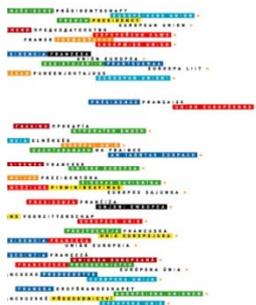
*Une conférence sur l'Europe de la santé au service des patients a été organisée dans le cadre de la Présidence française les 13 et 14 octobre à l'Institut Pasteur de Paris.*

Les débats, qui ont réuni près de 400 personnes, ont mis en évidence la valeur ajoutée de l'Europe sur les questions de santé et ont permis de confronter les avancées, les enjeux et les attentes des patients dans ce domaine. Une table ronde, ouverte par Alain Lamassouse et Jacques Houbart au nom de l'EUROMOT, était consacrée à la prise en charge et au droit des patients, en cas de mobilité, dans les territoires frontaliers.

Ces débats s'inscrivent dans le contexte de l'adoption par la Commission, le 2 juillet 2008, d'une proposition de Directive sur les soins de

santé transfrontaliers visant à faciliter les démarches des citoyens qui reçoivent des soins de santé à l'étranger. La Directive accorderait ainsi à ces derniers le droit de recevoir des soins de santé non hospitaliers dans un autre Etat membre sans autorisation préalable. Pour les soins hospitaliers (une nuit d'hospitalisation), elle permettrait aux Etats de mettre en place des systèmes d'autorisations préalables prévoyant le remboursement des patients.

Les régions frontalières sont particulièrement concernées par ces enjeux. Pour elles, l'EUROMOT préconise également de développer le concept de "communauté de santé transfrontalière" qui permet d'intégrer le champ sanitaire dans le projet de territoire et d'optimiser ainsi l'offre de soins aux besoins des populations.



## La cohésion territoriale au cœur de la Présidence française de l'UE

*La politique territoriale, au cœur des travaux de la Présidence française de l'Union européenne, repose sur cinq objectifs prioritaires dont deux concernent directement la coopération transfrontalière : "La politique de cohésion et l'aménagement du territoire" et "La gouvernance territoriale et les collectivités locales".*

Le débat sur l'avenir de la politique de cohésion a été relancé le 6 octobre dernier avec l'adoption par la Commission du Livre Vert sur la cohésion territoriale (cf. encadré ci-contre). Ce débat est également porté par les Présidences successives de l'Union européenne sous la forme d'une démarche politique informelle sur l'aménagement du territoire et le développement urbain. Celle-ci joue un rôle important d'impulsion politique et de contribution au débat sur l'avenir de la politique de cohésion européenne. Elle se place dans la perspective de la préparation de l'après 2013 et de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (qui consacre une place importante à la cohésion territoriale) et repose sur les travaux menés par les Présidences antérieures : l'Agenda territorial qui a défini un cadre de politique de référence pour les questions territoriales de l'Union européenne et dont le programme d'actions a été finalisé aux Açores en novembre 2007 et la Charte de Leipzig sur "la ville européenne durable" conclue en mai 2007 entre les Ministres européens en charge du développement urbain.

### Des événements majeurs pour l'avenir de la politique de cohésion en Europe

Une importante conférence est organisée sur la cohésion territoriale et l'avenir de la politique de cohésion les 30 et 31 octobre à Paris. Elle consacre un atelier à "la gouvernance et au développement territorial intégré". Les débats sont préparés par des réunions entre les directeurs généraux de l'aménagement du territoire des 27 Etats Membres, auxquelles participent les associations représentatives dont l'EUROMOT. De plus, l'ensemble de ces travaux permettra d'alimenter la réunion informelle des ministres européens en charge de l'aménagement du territoire et de la politique de cohésion qui se tiendra à Marseille le 26 novembre 2008. L'enjeu est de taille puisqu'il consiste à définir la politique européenne de cohésion et d'émettre des recommandations concrètes pour l'après 2013.

### "Cohésion territoriale" et "spécificité transfrontalière"

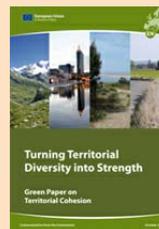
L'EUROMOT participe à ces travaux dans le but d'assurer une meilleure prise en compte de la spécificité transfrontalière dans ces politiques. Le défi de la cohésion territoriale est en effet de permettre un meilleur équilibre des rapports entre les territoires et une réduction de leurs disparités. Il concerne donc directement les régions périphériques et frontalières.

Pour ce faire, il est nécessaire de soutenir, dans les régions frontalières, la création de "projets de territoire transfrontalier intégrés", visant à faire converger les politiques publiques, définir des programmes d'actions au niveau local et construire une gouvernance partagée associant l'ensemble des acteurs compétents (niveau local, national et européen). La formule du GECT semble aujourd'hui la mieux à même de parvenir à cette gouvernance multi-niveaux.

L'EUROMOT préconise d'autres mesures concrètes permettant d'encourager le développement de cette gouvernance transfrontalière, comme :

- la mise en place d'instances de codécision, par les Etats, pour favoriser la gouvernance transfrontalière ;
- l'instauration d'une "prime à l'intégration transfrontalière" dans les programmes européens, prenant la forme de subvention globale, et ayant pour but de faciliter le financement des projets ;
- la reconnaissance au niveau européen d'un droit à l'expérimentation pour lever quelques uns des obstacles juridiques qui se posent encore à la coopération.

## Adoption du Livre Vert sur la cohésion territoriale



La Commission a adopté le 6 octobre dernier le Livre Vert sur la cohésion territoriale : "Faire de la diversité une force". Celui-ci ouvre le débat entre autorités régionales et

locales, association, ONG et société civile afin d'approfondir la compréhension commune de la cohésion territoriale et de ses conséquences pour l'avenir de la politique régionale en Europe. L'EUROMOT participera à ce débat et à la consultation publique ouverte par la Commission jusqu'au 28 février 2009.

## "La Ville durable et solidaire"

La Conférence annuelle d'URBACT et le Forum des villes organisés dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne se tiendront du 30 novembre au 3 décembre 2008 à Montpellier (France).

Plus d'info : <http://www.villes2008.fr/>

## Un dispositif d'apprentissage transfrontalier inédit

L'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau lance ce nouveau dispositif expérimental qui permettra, pour la première fois dans une zone frontalière, à des apprentis d'effectuer leur formation pratique dans le pays voisin, tout en suivant leur formation théorique dans leur pays d'origine. Sont concernées par ce dispositif, les entreprises situées sur le périmètre de l'Eurodistrict, soit une vingtaine de secteurs professionnels. Cette formule permettra à de nombreux apprentis de pratiquer au quotidien la langue de leurs voisins.

Plus d'info : <http://www.eurodistrict.eu>

## Revue de presse

- **Constitution d'une plate-forme pour les Parcs Naturels de la Grande Région**, NewsPress, 30 septembre  
"Le projet de création du Réseau des Parcs naturels de la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Wallonie, Luxembourg et Lorraine) vient d'être retenu dans le cadre du Programme Transfrontalier de Coopération Territoriale Européenne 2007-2013 "Grande Région"..."
- **Le TER au rythme du RER : le jeu du ni oui ni non**, Le Républicain Lorrain, 3 octobre  
"Jean-Pierre Masseret, président de la Région Lorraine, n'a pas mis longtemps à réagir à la proposition de la SNCF de transformer le TER en RER vers le Luxembourg. Possible ? Oui, mais... Et dans le meilleur des cas, pas avant sept à huit ans !..."
- **IBA Basel 2020 - Dans le cadre des Journées de l'Architecture, une exposition "Sur le chemin... d'IBA Basel 2020"...**, DNA, 3 octobre  
"Cette exposition, sous l'égide de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), a pour objectif de montrer comment les collectivités territoriales de la région urbaine trinationale peuvent se rapprocher pour grandir ensemble de manière durable, sans rien perdre de leur identité et diversité culturelles..."
- **La coopération transfrontalière alimente désormais le réseau d'eau potable**, Territoire Pays de Gex, septembre  
"Le réseau d'alimentation en eau potable du Pays de Gex ressemble à la toile du web..."
- **La Catalogne finance un collège 100% catalan à proximité de Perpignan**, La Gazette des Communes, 29 septembre  
"La Catalogne a versé plus de 3 millions d'euros pour la construction d'un collège catalophone dans les Pyrénées-Orientales..."

